



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.  
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS  
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00  
e-mail : [ud-cgt72@wanadoo.fr](mailto:ud-cgt72@wanadoo.fr)  
site-internet : [www.udcgt72.org](http://www.udcgt72.org)



Le gouvernement reste sourd à ce qui se passe dans le pays :

**On continue !**

- Jeudi 23 juin
- Mardi 28 juin et
- Samedi 2 juillet.



Déjà plusieurs mois de mobilisation contre la loi travail et à chaque fois la même rengaine, la mobilisation s'essoufflerait et la population en aurait assez d'être « pris en otage » par ces « voyous » de grévistes qui répondent à des mots d'ordres d'une CGT qui serait fragilisée et en grande difficulté.

En fait, la puissante mobilisation du 14 juin démontre bien qu'il en n'est rien. Outre les nombreux arrêts de travail dans les entreprises, la manifestation nationale à Paris a rassemblé plus d'un million de salariés, retraités et privés d'emploi pour exiger que le gouvernement retire son texte en engageant des négociations le plus rapidement possible !

## **23, 28 juin et 2 juillet, le tiercé gagnant !**

En effet, l'intersyndicale appelle à de nouvelles actions de grèves et de manifestations. Le 23 juin les sénateurs voteront un texte encore plus régressif avec les amendements de la droite. Face à l'autisme du gouvernement il faut que les salariés, retraités et privés d'emploi expriment massivement leur exigence du retrait de la loi « El Khomri » et pour de nouveaux droits en participant à la votation citoyenne organisée par l'intersyndicale.

**En Sarthe, l'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires appelle à faire du 23 juin un autre temps fort de mobilisation, de grève dans les entreprises et de votation massive afin de donner la parole à la population.**

Dans ce cadre, l'intersyndicale appelle à un déploiement le :



**Jeudi 23 juin 2016  
de 10 H à 14H00  
Place de la République au Mans  
pour une grande journée de votation  
citoyenne !**

***Venez nombreux !***

## Mardi 28 juin 2016 : Grèves, manifestations et remise de la votation citoyenne....

Dans toute la France, la mobilisation se poursuivra mardi 28 juin par des grèves et manifestations, mais aussi avec la remise de la votation citoyenne auprès des Préfectures et à la Présidence de la République. Après l'examen du texte au sénat, le texte reviendra à nouveau à l'assemblée nationale en 2<sup>ème</sup> lecture.

### Combien de temps le gouvernement restera t'il aveugle et sourd ?

Alors que le gouvernement agite la menace d'interdiction de certaines manifestations, la CGT réaffirme que la seule voie possible est celle du dialogue et non pas celle de la menace et de l'arrogance permanente. La demande des organisations syndicales est toujours la même, à savoir le retrait du projet de loi « El Khomri » !

Les points les plus contestables sont :

1. L'article 2 qui donne la primauté aux accords d'entreprises au détriment de la loi et des branches professionnelles,
2. Les référendums d'entreprises qui permettent de contourner les organisations syndicales,
3. La facilitation des licenciements (art. 30).
4. Les accords dits de « « préservation et de développement de l'emploi » (article 11) qui permettent de modifier les rémunérations et le temps de travail, pour une durée allant jusqu'à cinq ans, alors qu'aujourd'hui ce type d'accord n'est possible (et c'est déjà contestable) qu'en cas de difficultés économiques de l'entreprise et pendant deux ans. En cas de refus du salarié, celui-ci sera licencié pour motif économique.
5. La médecine du travail (art. 44) qui prévoit de supprimer l'obligation de visite d'embauche par un médecin. Un infirmier pourrait la faire passer.

**Tous en grève, tous à la manif  
à l'appel de l'intersyndicale le  
Mardi 28 juin 2016  
Rassemblement à  
10H00 devant le Palais des  
Congrès et de la Culture  
du Mans**



Manifestation nationale à Paris le 14 juin 2016

**2 juillet 2016, faites respecter la démocratie,  
dites NON à une nouvelle utilisation du 49.3 !**



L'utilisation du 49.3 illustre le mépris du gouvernement pour le mouvement social. Ce déni de démocratie renforce notre détermination à continuer la lutte.

**Manifestons en vélo (jour du départ du tour de France)  
dans les rues du Mans (parcours 4,930 kms)  
le samedi 2 juillet pour exiger le respect de la démocratie !**

**RASSEMBLEMENT A 10H00 DEVANT  
LE PALAIS DES CONGRES ET DE LA  
CULTURE DU MANS  
POUR UNE BALLADE REVENDICATIVE,  
CONVIVIALE ET FESTIVE.**